

La Ville n'achètera pas les immeubles de «La Suisse»

TdG 15/05/11

Le Conseil municipal a accepté le principe d'une maison destinée à loger une trentaine d'associations. Mais le projet est remis à plus tard.

L'évidence était trop forte: la situation financière de la Ville ne lui permet plus d'acheter à tour de bras. Le long et parfois houleux débat provoqué par le thème «Maison associative» a débouché sur une décision qui n'aura aucune conséquence immédiate.



PAR
Alain DUPRAZ

La motion à la base du projet a certes été acceptée, et même par une très large majorité allant de la gauche à la droite. Mais elle a été amendée par un très réaliste «quand la Ville de Genève aura les moyens financiers». Connaissant la réalité d'impasse financière, bientôt aussi tragique à la Ville qu'au canton, les choses sont claires, et la maire Jacqueline Burnand l'a exprimé sans équivoque: le Conseil administratif ne fera rien avant longtemps pour acquérir le moindre immeuble destiné à ce projet.

Le projet consiste à faire acquérir par la Ville un immeuble tel que les anciens locaux de «La Suisse», pour y loger une trentaine d'associations de toutes sortes, allant de Greenpeace à Commerce équitable, en passant par le Cipret (association antitabac) et autres fumeurs de coca. Grâce aux infrastructures communes, celles-ci pourraient de la sorte limiter leurs frais.

L'idée était séduisante

Hier soir, l'écologiste Esther Alder a avoué son enthousiasme pour la maison associative, réalisable sur le modèle de celle de Chambéry, qui semble fonctionner à merveille. Mais rapidement, l'Entente a annoncé la couleur. Pour le démocrate-chrétien Didier Bonny, «l'idée est séduisante, mais impossible à concrétiser dans l'état ac-

tuel des finances. Mieux vaut ne pas leurrer ces associations et refuser la motion. De toutes façons, un tel projet devrait se réaliser de concert avec d'autres communes et le canton.»

La libérale Béatrice de Candolle est plus ferme: «J'ai l'impression désagréable qu'on veut nous forcer la main. Et de toutes façons, nous n'avons pas les moyens.»

Quant à Bernard Lescaze, il regrette qu'on n'ait pas retenu sa proposition, il y a quatre ans, de loger des associations à la tour Blavignac. Cette occasion manquée, il est malheureusement trop tard aujourd'hui.

Les réactions de l'Alternative sont timides. Marie Vanek (AdG) et Véronique Pürro (S) montent aux barricades, mais leurs arrières

se dérobent. Après une longue intervention, souvent inaudible à cause du brouhaha, de la socialiste, le libéral Pierre de Freudenreich remet la compresse: «Genève n'est pas une ville-providence. La situation exige des choix, celui des libéraux est clair: c'est non!»

La maire Jacqueline Burnand ajoute la sienne: «A moins d'y être absolument contraint, le Conseil administratif ne bougera pas. Parce que ce serait irresponsable. L'évolution catastrophique de nos recettes fiscales nous conduit à un trou gigantesque.» La phrase donne froid dans le dos des élus, dont le nez s'allonge de quelques millimètres.

Le socialiste Albert Rodrik déclare alors: «Cette motion ne demande pas d'acheter les anciens

locaux de «La Suisse». Elle est uniquement une intention, à réaliser quand la Ville le pourra.» Pierre de Freudenreich le prend au mot et propose un amendement dans ce sens. Suit un tel brouhaha que la présidente suspend la séance.

Cinq minutes plus tard, l'Entente a rédigé l'amendement prévu, tandis que les socialistes proposent simplement de supprimer un adjectif «rapidement» de la motion.

Au vote, la proposition de l'Entente passe la rampe grâce à deux voix écologistes et une dizaine d'abstentions à gauche. Puis la motion est votée. Il en faudra plus pour créer la maison associative.

A. Du. □



Les affiches de «La Suisse» à l'époque où le soutien de tous était requis.

Stanley Roth/a